Compte rendu et procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet 2020

Sont présents : M. Gérard LEGUAY, M. Serge BAVARD, Me Marie Luce BON, M. Dominique Duchamp, Me Michèle BAUDOIN, M. Rémy AUBRY, M. Patrick AVENTINO, Me Chantal BRUNOT, M. Jean Pierre BROCARD, Me Yolande BRUNOT, M. Sébastien WALLE, Me Mylène LAMBERT, Me Josiane RAYMOND, M. Frédéric BARANDE STARCK ;

Absents Excusés : Me Annick NIPORTE (procuration à M. Gérard LEGUAY) Me Antoinette GRAFF, (procuration à Me Michèle BAUDOIN) M. Valentin NUTTINCK, (procuration à M. Serge BAVARD). M. Christophe BOURGEOIS (procuration à M. Frédéric BARANDE STARCK), M. Jérôme CHIONO, (procuration à M. Frédéric BARANDE STARCK – hors point n°1))

Me Yolande BRUNOT est désignée secrétaire de séance

Le compte rendu et le procès-verbal du conseil municipal du 8 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

1- Désignation des délégués titulaires et suppléants- Elections sénatoriales

Après avoir désigné les accesseurs , Michèle BAUDOIN, Jean Pierre BROCARD, Mylène LAMBERT et Sébastien WALLE, le maire procède à l'élection par bulletin secret des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020. Une seule liste étant candidate, les candidats suivants sont élus à l'unanimité des voix :

Gérard LEGUAY- Délégué titulaire- 18 voix
Annick NIPORTE- Délégué titulaire- 18 voix
Serge BAVARD- Délégué titulaire- 18 voix
Marie Luce BON- Délégué titulaire- 18 voix
Dominique DUCHAMP- Délégué titulaire- 18 voix

Michèle BAUDOIN- Délégué suppléant-18 voix
Rémy AUBRY- Délégué suppléant- 18 voix
Antoinette GRAFF- Délégué suppléant- 18 voix

2- Transfert de terrain - Lotissement des vignes

Après avoir entendu l'exposé des motifs, le conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert de la parcelle AH84 d'une surface de 10 848 m²du budget principal de la commune au budget annexe Lotissement des Vignes.
Le transfert de cette parcelle est prévu au budget communal en recette d'investissement au compte 024 et en dépense au compte 6015 du budget annexe.
Ces transferts généreront des écritures comptables au compte 775 sur le budget principal.
L'intégration de ce transfert de terrain du budget principal de la commune au budget annexe du lotissement des Vignes se fera sur la base de la valeur actuelle de la parcelle concernée, inscrite à l'inventaire de la commune soit 209 411 €.

3- Terrain – « Projet Age et Vie »

Le maire rappelle l'essentiel du projet :
- Construction de 2 blocs de 7 logements
- Les bâtiments seront exploités par la société « Ages & Vie Gestion ».
- Réalisation de ce projet sur la parcelle cadastrée Section F N° 1907 située Rue de Grenand, à SELONGEY d'une superficie 2 798 m².
- Le terrain sera vendu au prix de 5 € HT le m².

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord sur la cession de la parcelle cadastrée Section F N° 1907 d'une superficie d'environ 2798 m²au prix de 5 € HT le m².

4- Décision modificative n°1 du budget principal

Le maire donne le détail des modifications budgétaires présentées dans le tableau synthétique, il s'agit principalement de rediriger des crédits initialement affectés au gymnase.

En effet la réalisation de ce projet étant reportée à l'année 2021, une partie de ces crédits est donc destinée à des opérations indispensables en 2020.(Cf tableau en pièce jointe).

Ils seront notamment prévus pour l'aménagement de l'ancien jardin du souvenir au cimetière, pour lequel M. BARANDE demande s'il sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

M.BAVARD précise que seul le nouveau jardin du souvenir est accessible, et qu'il s'agit en l'espèce de rendre cet espace plus digne pour le recueillement des parents des défunts.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative N°1 du budget principal.

5- Autorisation de programme- crédit de paiement- travaux de rénovation du gymnase

Le maire présente les enjeux de la création de l'AP/CP pour le gymnase.

Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter au budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses en cours d'exercice.

Elle vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier et favorise la gestion pluriannuelle des investissements.

A l'unanimité, le conseil municipal se prononce au titre de l'année 2020, sur la création de l'AP/CP suivante

N°AP	OBJET	MONTANT TOTAL DE L'AP	CREDITS DE PAIEMENT 2020	CREDITS DE PAIEMENT 2021
AP 2020-01	Rénovation du gymnase	1 370 000 €	870 000 €	500 000 €

6- Travaux de rénovation du gymnase- attribution des marchés

Sur proposition de la commission des marchés en procédure adaptée, (MAPA) réunie le 3 juillet dernier, le conseil municipal décide d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

N° LOTS	OBJET	ENTREPRISES PROPOSEES	Montant H.T.
1	TERRASSEMENT VRD- MACONNERIE-RAVALEMENT	BONGARZONE SAS	152 000 .00
2	BARDAGE-ETANCHEITE	LABEAUNE/SECOBAT	387 990.00
3	PLATRERIE- MENUISERIES INTERIEURES- REVETEMENTS MURAUX	MALEC	70 000.00
4	REVETEMENTS DE SOLS ET FAIENCES	TACHIN	91 546.87
5	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM- SERRURERIE	MAINS DE FER	52 590.00
6	EQUIPEMENTS SPORTIFS	CASAL SPORTS	6438.74
7	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES	ENGIE SOLUTIONS	76 995.46
8	CHAUFFAGE-VENTILATION-PLOMBERIE- SANITAIRES	GENTIL THERMIQUE	163 888.00
		TOTAL	1 001 449.07

7- Convention avec les maitres-nageurs

Par délibération du 27 mars 2009, la commune a conventionné avec les maitres-nageurs afin de règlementer les leçons privées de natation dans la piscine communale de Selongey.
Conformément à la convention présentée, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette nouvelle convention.

8- Informations diverses et questions des conseillers

Interventions de M. DUCHAMP :

- La piscine a rouvert le 1er juillet en respect des obligations sanitaires. Le registre de traçabilité mis en place démontre une affluence modérée.
- La fréquentation du camping montre une baisse significative des nuitées par rapport à la même période N-1.
- La fréquentation des activités des associations sports et loisirs est également faible.
- Sur recommandation du préfet, les festivités du 14 juillet sont reportées.
- Les regroupements de + de 10 personnes sur la voie publique et dans les ERP sont toujours interdits, en attente de nouvelles directives préfectorales.
- 268 élèves au collège pour la rentrée 2020, soit 12 divisions pour 4 niveaux. 90 % de réussite au brevet, et 63% des élèves sont affectés dans un établissement d'enseignement général.

Interventions de M. BAVARD :

- Le chantier de la rue de la Côte du Tertre démarre le 20 juillet.
- AEP Voie du Marché : Le dossier de consultation des entreprises est en ligne, les offres sont attendues pour le 25 juillet.
- Le point à temps (PTA) sera mis en œuvre après le 15 août.
  (Le PTA est une émulsion de bitume et de gravillons qui répare la chaussée ponctuellement)
- Une réunion du conseil municipal est annoncée pour le 29 juillet (déplacée au 30 juillet) à 18h00 qui aura pour seul sujet le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme.

La séance est levée à 19h26

La secrétaire de séance

Yolande BRUNOT

Le Maire

Gérard LEGUAY

Décision modificative n°1 - budget principal- conseil municipal du 9 juillet 2020

TRANSFERTS DE CREDITS - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES									
CHAP.	Intitulé	COMPTE	objet	BP	dépenses engagées	réalisé	solde engagement	DM1 crédit en +	BP+DM
21	construction autre batiment	21316	cimetière-opé -438	- €	- €	- €	- €	11 500,00 €	11 500,00 €
21	autres constructions	2138	atelier municipal- cylindre electronique-opé 334	5 100,00 €	5 019,20 €	5 019,20 €	80,80 €	2 100,00 €	7 200,00 €
21	installation de voirie	2152	barrieres sentiers-ope361	76 100,00 €	42 632,30 €	- €	33 467,70 €	1 500,00 €	77 600,00 €
21	matériel roulant	21571	voiture electrique service technique	- €	- €	- €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
21	autre matériel et outillage	21578	tondeuse- opé 334	4 000,00 €	2 574,00 €	- €	1 426,00 €	25 400,00 €	29 400,00 €
21	autre installation, matériel et outillage	2158	terrain d'honneur- opé 404	31 500,00 €	31 019,82 €	31 019,82 €	480,18 €	4 700,00 €	36 200,00 €
21	matériel informatique	2183	renouvellement 5 postes informatiques+pc portable+ destructeur+ imprimante médiathèque	1 600,00 €	- €	- €	1 600,00 €	9 400,00 €	11 000,00 €
21	autres immobilisation corporelle	2188	foyer- occultation de salle- opé	- €	- €	- €	- €	8 210,00 €	8 210,00 €
21	autre immobilisation corporelle	2188	motorisation hotte aspirante-pmr-opé- 449	2 000,00 €	1 887,00 €	1 887,00 €	113,00 €	1 200,00 €	3 200,00 €
23	construction	2313	toiture foyer-opé 338	102 520,00 €	102 520,00 €	- €	- €	10 000,00 €	112 520,00 €
23	construction	2313	piscine- filtration - ope 330	70 000,00 €	62 715,00 €	- €	7 285,00 €	15 000,00 €	85 000,00 €
23	installation matériel et outillage technique	2315	pluvial-opé 426	84 520,00 €	10 512,00 €	4 320,00 €	74 008,00 €	29 670,62 €	114 190,62 €
								DM1 crédit en -	
23	installation matériel et outillage technique	2315	voirie-opé 361	360 702,00 €	328 432,00 €	49 746,54 €	32 270,00 €	- 30 000,00 €	330 702,00 €
23	construction	2313	opé 352	988 680,62 €	92 430,00 €	41 943,27 €	896 250,62 €	- 118 680,62 €	870 000,00 €
							TOTAL	- €	